

Football/Affaire Ibrahim Mouchili Mabika Un dossier complexe

Serge A. MOUSSADJI

Libreville/Gabon

DEPUIS le début de ce qu'on appelle désormais l'affaire Ibrahim Mouchili Mabika, le Sporting Club de Libreville (SCL), son employeur, et la Ligue nationale de football professionnel (Linafp) se déchirent. L'objectif étant, en réalité, soit la relégation de cette formation en D3, soit sa montée en D1. Pour mémoire, le Sporting, qui joue en D2, avait subi le retrait soudain de 33 points par la Ligue, après que deux clubs, Oyem AC et O'Mbilanziami, ont porté réserve contre Mouchili Mabika, qu'ils soupçonnaient d'avoir obtenu la nationalité gabonaise et, donc la licence octroyée par la Linafp, de manière frauduleuse. Saisie, la Ligue, par le biais de deux premières commissions, avaient débouté Oyem et l'OM. Avant de se raviser au terme d'une troisième commission et d'infliger un retrait de points au SCL. Envoyant ce dernier en D3 alors qu'il était, à deux journées de la fin, le leader du National-Foot 2. Le Sporting a donc décidé de se battre depuis plusieurs semaines contre un dinosaure.

Dans cette histoire, tout a été dit ou presque. Tant les vérités sont d'une faiblesse inouïe et les zones d'ombre persistantes. Néanmoins, on peut retenir trois points.

*** Le Sporting n'est pas blanc comme neige :** s'il est vrai que le coup de bambou reçu sur la tête après le retrait de 33 points par la Linafp, à quelques jours de la fin de la saison de D2, a de quoi faire mal, il n'en demeure pas moins que la sanction est un peu justifiée.



Photo : J.F.Marolo/L'Union

La Linafp, dont Brice Mbika est le président (ici à gauche), attend toujours la décision de la Fégafoot, dirigée par P. A. Mounguengui (d.), dans cette affaire.

En effet, comme l'a rappelé le président de la Ligue nationale de football professionnel (Linafp) Brice Mbika Ndjambou, Ibrahim Mouchili Mabika est bien un problème. Ce jeune homme, d'origine camerounaise, avait évolué, lors de la saison 2014-2015, avec une licence qui indiquait une naissance à Douala le 29/05/1993. En obtenant la nationalité gabonaise, ce joueur aurait désormais vu le jour à Libreville le 29/05/1995. Cette modification de patronyme, d'année et de ville aurait induit la Ligue en erreur.

Le souci pour le président du Sporting, Talyane Chalobah-Gondjout, en dépit de sa volonté de prouver sa bonne foi, est qu'il s'est fait berner par ses services administratifs, avancent des connaisseurs du dossier. Sauf à croire qu'il était informé de cette subtilité qui lui porte aujourd'hui préjudice.

*** La Linafp a encore montré ses limites :** en voulant dédouaner son instance, Brice Mbika Ndjambou a malencontreusement mis en difficulté cette structure. Deux commissions s'étaient déjà penchées sur ce cas et rendu des verdicts, qui ont presque donné raison au Sporting Club de Libreville (SCL) contre ses adversaires. Il a fallu attendre la dernière commission pour voir le SCL être sanctionné d'un gros retrait de points. Le point de départ de toute cette affaire était les licences comportant des mentions fausses, selon Oyem AC et O'Mbilanziami. Or, selon la commission d'appel de la Linafp, dans son rendu du 16 juin dernier, " la délivrance des licences résulte d'un accord passé entre la Linafp et les clubs, autorisant la Linafp à les leur fournir, sous réserve d'une régularisation ultérieure". En d'autres termes, la Ligue aurait dû,

quelques temps après le début du championnat 2016-2017, procéder à la vérification des licences délivrées aux différentes équipes. Et non pas attendre la fin de la saison pour se dire surprise par ce dossier.

De plus, parmi le lot de documents transmis par Oyem AC et O'Mbilanziami à la Linafp, dans le but de porter réserve contre le Sporting, qui avait aligné contre eux Ibrahim Mouchili Mabika notamment, se trouvait un document signé par un greffier de Makokou, Me Christian Rosan Kongo. Ce dernier, selon le papier retrouvé par Oyem AC, présentait l'acte de naissance et, donc, la carte nationale d'identité de Mouchili Mabika comme des faux. Or, il se trouve que quelques jours après la publication de cette note dans les colonnes de l'Union (lire l'édition du 4 juillet 2017 en page 12), le vrai Me

Christian Rosan Kongo est sorti du bois et nié en bloc toute implication de près ou de loin dans cette affaire.

De plus, la date mentionnée sur ce document problématique était de 2017. Ce qui pour Me Rosan Kongo était un faux, puisqu'il exerce à Tchibanga depuis 2012 et ne pouvait donc pas être l'auteur de ce document soi-disant rédigé à Makokou en 2017.

Lors de sa conférence de presse du 7 juillet dernier, Brice Mbika Ndjambou, malgré une preuve aussi irréfutable, a continué d'affirmer que le dossier, et donc la sanction envers le Sporting club de Libreville, était toujours valable. Une fois la surprise passée, on se demande alors si cela ne dénote pas d'une volonté de ne pas se déjuger. En effet, devant de telles circonstances, surtout quand un des protagonistes affirme ne rien

savoir de cette affaire, le bon sens aurait voulu que toute la procédure soit reprise et la sanction suspendue, le temps de diligenter une nouvelle enquête.

La faiblesse dans la plaidoirie de la Linafp est qu'elle affirme trop souvent n'avoir ni le temps, ni les moyens nécessaires à son travail. Des déclarations qui gênent un peu aux entournures, surtout quand on sait qu'il s'agit du gendarme du championnat gabonais.

*** La Fégafoot est silencieuse :** c'est un peu le point d'ombre dans cette drôle d'histoire. Saisie par les différentes parties, la Fédération avait organisé une réunion le 14 juillet dernier. Depuis, elle n'a plus donné signe de vie, préférant se murer dans un silence qui gêne beaucoup de personnes. Pourtant, elle demeure la seule instance qui peut dénouer la situation. En effet, puisque rien n'est encore vraiment défini, à cause des réclamations du Sporting Club de Libreville, les calendriers pourraient bien être confectionnés avec du retard. Personne ne sachant vraiment si le SCL va finalement évoluer en D1 ou en D3. La décision de la Fégafoot n'étant pas toujours rendue.

Si le mutisme de la Fédération surprend, celle de la Justice et donc du procureur de la République étonne aussi. Depuis le début de cette affaire, et après plusieurs autres qui sont similaires ces dernières années, la Justice n'a toujours pas daigné se pencher sur ces cas qui polluent le milieu du football depuis de nombreuses années. Pourtant, elle pourrait bien impulser un assainissement tant souhaité du sport gabonais.

Médias/Vie des associations

L'AGPSI en campagne de séduction et de sensibilisation

F-K.O.M

Libreville/Gabon

DEPUIS hier, l'Association gabonaise de presse sportive indépendante (AGPSI) a lancé une tournée au sein des organes de presse basés à Libreville. Au premier jour de cette tournée de séduction et de sensibilisation qui est prévue pour s'achever jeudi prochain, Rodrigue Bekalé, président de l'AGPSI, accompagné des membres de l'association, se sont rendus à la rédaction du quotidien l'Union. Devant le chef de service des Sports qui l'a reçu, M. Békale a donné le sens de la tournée inter-médias

qu'il effectue. Celle-ci vise, à l'entendre, à mieux faire connaître l'AGPSI à l'ensemble des journalistes sportifs gabonais et, surtout, à faire en sorte que ces derniers adhèrent à son association.

« Nous voulons que l'AGPSI soit représentée dans l'ensemble des organes de presse implantés à Libreville. Une campagne que nous comptons également poursuivre à l'intérieur du pays. En présentant la structure aux professionnels de l'information sportive, nous voulons que ces derniers y adhèrent par la suite », a indiqué Rodrigue Bekalé.

Avant d'ajouter que 80% des informations sportives



Photo : J.F.Marolo

Photo de famille des visiteurs avec les journalistes du service Sports de l'Union.

sont diffusées et publiées par des organes privés.

C'est dire, a-t-il poursuivi, que la presse privée est au

cœur de l'information. « Malgré ce travail, nous

constatons que cette presse est marginalisée lors des grands événements organisés dans notre pays », regrette-t-il.

Saluant l'initiative de l'AGPSI, le chef du service Sports de l'Union, Abel Mimongo, a rassuré ses hôtes quant à la volonté de l'entité dont il est responsable de les accompagner dans ce projet, et qu'il laissait libre choix à ses collaborateurs de se prononcer sur une adhésion éventuelle. Le chef de service Sports de l'Union a surtout exhorté les membres de l'AGPSI à se démarquer de leurs devanciers, qui ont malheureusement pris une trajectoire pour le moins brumeuse.